

Certificat de spécialité Pistolet 25 m et réglage des détentes

Objectif : s'approprier les compétences permettant l'encadrement du tir au pistolet 25 m et le réglage des détentes d'un pistolet Pardini.

Dates : le stage se déroule du 22 au 24 mars 2024.

Lieu : Centre National de Tir Sportif de Châteauroux – RD 925 – 36130 Déols.

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive adressée aux candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 250 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de fournitures : les cibles sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 22 mars 2024 de 14 h 00 à 18 h 00,
- samedi 23 mars 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00,
- dimanche 24 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 14 h 00.

Le programme de la formation est articulé en Unités de compétences (UC) faisant référence à plusieurs thèmes qui devront être développés lors de la formation, tant du point de vue théorique que pratique. Une partie du programme sera réalisée en auto formation (envoi de documents en amont du stage) ou en formation de type « FOAD ». Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la discipline (pédagogie pratique, technique et sécurité spécifiques); le rôle institutionnel du formateur ne doit pas être abordé puisque ce sujet a déjà été traité lors de la formation initiale.

Les différentes UC :

- UC1 : compétence à promouvoir la discipline,
- UC2 : compétence à organiser la sécurité de la pratique et des participants,
- UC3 : compétence à faire découvrir et initier la discipline,
- UC4 : compétence à organiser un apprentissage,
- UC5 : compétence à organiser une compétition.

Les thèmes développés :

- connaissances réglementaires de la discipline,
- transfert du 10 au 25 m,
- principes de tir à balles,
- progression pédagogique au Pistolet 25 m, épreuves de vitesse,
- adaptation du matériel (crosse, détente et organes de visée),
- sensibilisation du matériel de la discipline haut niveau.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir au Pistolet 25 m et leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : 10 places sont ouvertes au niveau national (selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis).

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les stagiaires initiateurs en cours de formation sur la saison 2023-2024 (joindre une attestation signée par le Responsable formation de ligue – RFL).

Date limite d'inscription : 22 février 2024.

Formateur : Clémentine DAVID et Guillaume BEAUDON.